



Département de la Haute-Garonne

Mairie de  
**GOURDAN-POLIGNAN**

Nombre de Conseillers :

en exercice	15
présents	13
votants	15

OBJET :

Avis du conseil  
municipal sur le plan  
de prévention des  
risques naturels du  
bassin à risques  
« Garonne Saint-  
Gaudinoise  
moyenne »

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-  
Préfecture de Saint-  
Gaudens et affichage

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le 14 AVR. 2023

ID : 031-213102247-20230413-DEL\_2023\_02\_11-DE

S<sup>2</sup>LO

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL n° 2023-02-11

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril, à 20 heures

Le Conseil municipal de la commune de Gourdan-Polignan dûment convoqué le 7 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. SAULNERON, Maire

Présents : M. SAULNERON, M. BRATUCCI, M. COLLA, M. DESERT-LACAY, Mme ECHEVARNE, Mme FAVAREL, M. FRATUS, M. GABAS, Mme GALLEGO, Mme GEVREY, M. JORDA, M. LARQUE, M. MARTINEZ,

Absents excusés : Mme BRESSOLE (Procuration à M. FRATUS), Mme RENAUD (Procuration à M. SAULNERON)

Absents non excusés :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant le projet de plan de prévention des risques naturels du bassin à risques « Garonne Saint-Gaudinoise moyenne » établi par la direction départementale des territoires soumis à la consultation publique du 17 janvier 2023 au 17 février 2023,

Entendu l'exposé de son Adjoint au Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Donne** un avis favorable au de plan de prévention des risques naturels du bassin à risques « Garonne Saint-Gaudinoise moyenne »
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,  
  
Patrick SAULNERON



La présente décision peut être contestée devant le Tribunal administratif de Toulouse par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>